

RAPPORT MORAL

Hic et Nunc !

Lci et maintenant !

« Faisons œuvre de justice, soyons artisans de la paix qui ne s'éteint pas. Suivons la lumière de Celui qui nous guide inlassablement vers notre prochain. Soyons lumière à Sa suite ». Rapport moral présenté par le président de l'ACAT-France devant les délégués de l'association réunis en assemblée générale à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), le samedi 24 mars 2007 ⁽¹⁾.

_Marc Zarrouati, président de l'ACAT-France

Madame A. est ougandaise. Il y a cinq ans, elle a été torturée. Elle a été violée. On lui a brûlé les yeux. On lui a cousu les lèvres l'une à l'autre. Elle s'est battue pour protéger la vie de son fils nouveau-né. Mais elle n'a pas pu empêcher que son enfant soit assassiné devant elle, le crâne défoncé à coups de gourdin.

Ses tortionnaires sont connus de tous, ils circulent aujourd'hui en Ouganda en toute impunité. Ils sont membres d'une faction rebelle appelée l'Armée de résistance du Seigneur. Un mouvement messianique dirigé par un « médium » qui prône un syncrétisme à connotation chrétienne. Oui, vous avez bien lu. Ces gens disent agir au nom du Christ.

La tentation de l'oubli. Aujourd'hui, la justice internationale s'intéresse à l'Ouganda. Des mandats internationaux ont été délivrés à l'encontre de hauts responsables de cette Armée de résistance du Seigneur. Mais ces derniers, qui ont suspendu depuis quelque temps leurs exactions, menacent de les reprendre si la justice internationale ne cesse pas ses investigations.

Madame A. a été interviewée il y a quelques mois par un journaliste occidental. Elle lui a dit qu'elle était inquiète, et qu'elle ne voulait pas d'une « justice internationale » qui raviverait ce conflit larvé. >

1. Rapport moral soumis au vote des délégués et approuvé à l'unanimité.

> « Dieu jugera, dit-elle pour conclure l'entretien, pour le reste je n'aspire maintenant qu'à la paix. »

Madame A. veut oublier, reprendre une vie normale. Elle a soif de paix, plus que de justice. Elle ne croit plus dans les institutions de son pays, elle ne croit plus dans les institutions humaines en général. Elle veut que la violence s'arrête. Un point c'est tout.

Madame A. croit en un monde meilleur, en un monde de justice et de paix, qui viendra à la fin des temps. Elle se raccroche à cette idée d'un jugement dernier pour mieux oublier l'injustice dont elle a été victime.

Ne sommes-nous pas parfois tentés de faire de même ? Ne sommes-nous pas parfois tentés de renvoyer à la fin des temps tout travail de justice et de vérité, au nom de la préservation d'un vague consensus, que l'on appelle improprement la paix ?

Chers amis, la perspective eschatologique d'une justice divine, parfaite et définitive, fonde l'espérance inaltérable qui habite tout engagement chrétien ici-bas. À ce titre, elle est une force, mais elle peut aussi être une faiblesse.

Elle peut être une faiblesse, car si nous croyons en l'avènement, demain, d'une justice parfaite et inéluctable, pourquoi se battre aujourd'hui pour instaurer une justice incertaine et de toute façon imparfaite ?

Elle peut être une faiblesse pour un chrétien, qui peut être tenté plus que d'autres de dissoudre son sentiment d'impuissance dans l'oubli de ce monde-ci, et de son cortège d'injustices. De dissoudre son sentiment d'impuissance dans une forme de sidération stérile puis indifférente, devant l'apparente prolifération du mal.

Cette tentation de l'indifférence, ne l'avons-nous jamais ressentie ? Il est tellement plus simple d'oublier qu'en ce moment des gens sont torturés, il est tellement plus simple d'oublier que des personnes qui ont été torturées hier demandent aujourd'hui justice. Il est tellement plus simple d'effacer le présent et le passé plutôt que de les soumettre au crible du bien et du mal.

Mieux encore, certains autour de nous trouveront des raisons pour justifier cette indifférence vis-à-vis de l'impunité : oublier, pour éviter le cycle des vengeances, nous dira-t-on, oublier pour repartir sur de nouvelles bases, oublier pour rétablir la paix, nous dit Madame A. Voilà

la « *sagesse pratique* » qui nous est souvent renvoyée, à nous, membres de l'ACAT, qui demandons que justice soit rendue, et qui passons souvent de ce fait aux yeux du monde pour des artisans de la discorde perpétuelle.

Alors, chers amis, faisons-nous fausse route dans notre exigence de justice et de vérité en ce monde ? Sommes-nous véritablement des artisans de la discorde ? Ne sommes-nous pas en train de désespérément courir après une chimère qui serait l'abolition de la torture et des exécutions capitales ?

La justice des hommes est imparfaite, elle est fragile, elle semble toujours s'échapper au fur et à mesure que nous nous en rapprochons. Mais c'est pourtant à l'édification de cette justice-là que nous devons œuvrer ici et maintenant.

C'est le moment ou jamais de nous poser cette question. C'est le moment ou jamais car le thème de cette année ACAT est précisément « Rendre justice aux victimes de la torture ».

Et nous devons considérer très soigneusement cette question. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas balayer d'un revers de la main cette « *sagesse pratique* », ne serait-ce que par respect pour Madame A. et pour ce qu'elle a enduré.

Nous devons considérer très soigneusement cette question et nous devons montrer tout aussi soigneusement que l'histoire l'a déjà jugée et que son jugement est sans appel : nous devons montrer que l'on ne construit jamais rien de durable sur l'oubli.

« **Là où Justice et Paix s'embrassent** » Et je ne saurai jamais exprimer cette idée avec autant de force et d'autorité que l'a fait Mgr Desmond Tutu, dans la préface introductive à la publication des travaux de la commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud.

Le prix Nobel de la paix y explique que son pays ne saurait se résoudre à prononcer une amnésie collective relativement aux crimes commis au moment de l'apartheid, car, dit-il, « *le passé refuse de faire le mort, il a l'habitude de revenir nous hanter.* ». Et de citer ensuite cette phrase gravée à l'entrée du musée du camp de Dachau : « *Ceux qui oublient le passé sont condamnés à le répéter.* » Mgr Desmond Tutu a conclu par une phrase admirable que je veux citer ici dans son intégralité : « *Ce sont des paroles que nous ferions bien de garder à tout jamais en mémoire, car si pénible que soit l'expérience, il ne faut pas laisser s'envenimer les blessures du passé, mais au contraire les ouvrir, les nettoyer et leur appliquer un baume afin qu'elles puissent cicatriser.* »

Voilà pourquoi il faut rendre justice aux victimes de la torture. Et voilà pourquoi il faut leur rendre justice *Hic et Nunc*, ici et maintenant !

Parce que nous savons que le seul moyen pour une société de repartir sur de nouvelles bases, c'est précisément que ces bases soient solides. Or on ne construit aucun futur durable sur une amnésie décrétée. On ne sort pas du cycle des vengeances à répétition en cristallisant les désirs de revanche dans une amnistie improbable, comme nous l'a par exemple très clairement montré la résurgence des conflits balkaniques dans les années quatre-vingt-dix, dès la chute de la chape d'oubli que le communisme de Tito avait plaqué sur la vie et l'histoire des peuples de l'ex-Yougoslavie. On ne construit aucune concorde durable sur la résignation à l'injustice.

La justice des hommes est imparfaite, elle est fragile, elle semble toujours s'échapper au fur et à mesure que nous nous en rapprochons. Mais c'est pourtant à l'édification de cette justice-là que nous devons œuvrer ici et maintenant. C'est cette justice que nous devons construire et reconstruire sans relâche. C'est cette justice que nous devons rechercher, inlassablement. C'est à cette justice que nous devons aspirer. Une justice qui n'est pas d'abord un état des choses, mais une exigence, une éthique de vie, une tension en permanence renouvelée vers une espérance plus grande.

• Nous devons œuvrer à rendre possible aujourd'hui un travail de justice, car plus que l'avènement

de la justice elle-même, ce travail de justice est le signe d'une reconnaissance, la condition d'une promesse de réhabilitation qui a déjà commencé.

• Nous devons œuvrer à rendre possible un travail de restauration d'une vérité partagée, car c'est dans la vérité seule qu'une société meurtrie peut reconstruire des fidélités solides.

• Nous devons œuvrer à rendre possible la reconnaissance de la détresse des victimes et de la repentance des bourreaux, car c'est dans la réception de ces paroles de douleur que la communauté blessée peut tisser en son sein des liens de confiance retrouvée.

« *Là où justice et paix s'embrassent* » : ce verset du Psaume 85 ne doit pas être compris en un sens uniquement eschatologique. Il y est fait mention d'un lieu et d'un temps qui sont les nôtres. La justice et la paix sont à construire ici et maintenant. Et notre travail pour promouvoir une justice internationale qui transcende les intérêts politiques particuliers, sans pour autant nier les spécificités culturelles locales, s'inscrit tout à fait dans cette perspective.

L'ACAT, une œuvre de lumière. Dans ce combat pour l'instauration d'une justice ici et maintenant, nous, membres de l'ACAT, avons un rôle décisif à jouer, car dès lors que nous résistons à la tentation de nous abîmer dans l'attente pure et simple d'une justice finale censée tout résoudre, dès lors que nous résistons à la tentation du découragement, voire du cynisme, vis-à-vis de la litanie des injustices quotidiennes qui balafrent le monde contemporain, alors, chers amis, la perspective eschatologique devient une force et non plus un refuge. Elle est le roc sur lequel affermir la fidélité à notre engagement et trouver la consolation dans le découragement, elle est le prisme à l'aune duquel mesurer le chemin parcouru et le chemin qu'il reste à parcourir. Elle est le flambeau qui met en lumière la cohérence cachée des méandres parfois sinueux de nos actions répétées contre l'injustice, contre l'impunité.

Cette lumière, c'est le Christ. Il nous relève et nous donne la force de dénoncer le mythe de l'oubli salvateur, il nous donne la force de rappeler, à l'heure où l'on se prépare bientôt à célébrer les JO de Pékin, qu'aujourd'hui encore en Chine, le simple fait de déambuler tout de blanc de vêtu sur la place Tian'an men un 4 juin peut être passible de >

> plusieurs années de prison, parce que le régime chinois tente d'éradiquer tout ce qui de près ou de loin pourrait raviver le souvenir des événements terribles du 4 juin 1989. C'est le Christ qui nous donne la force de clamer combien un grand nombre de persécutions trouvent leur origine aujourd'hui en Chine dans l'incapacité des autorités chinoises à faire mémoire de cet événement. À tel point que beaucoup de sinologues pensent que si l'on force le pouvoir chinois à faire mémoire du 4 juin 1989, alors beaucoup de choses s'amélioreront en Chine en ce qui concerne les libertés. Et le 4 juin prochain nous ferons d'ailleurs mémoire des événements de Tian'an men à la place des autorités chinoises, pour manifester notre soutien à ce peuple si durement éprouvé.

Le Christ est notre lumière, comme nous le rappellent à bon escient les Églises chrétiennes européennes qui s'appêtent à se retrouver à Sibiu (Roumanie) en septembre prochain. Après Bâle en 1989, et Graz en 1997, la prochaine et troisième rencontre œcuménique européenne est en effet placée sous le signe de la lumière.

L'ACAT sera bien sûr présente à cette grande rencontre et nous y témoignerons de cet engagement œcuménique dont nous expérimentons tous les jours davantage la force au service de l'abolition de la torture et des exécutions capitales.

L'ACAT a toutes les raisons d'être présente à cette rencontre de Sibiu. En particulier parce qu'il est difficile de trouver un thème plus adapté à notre engagement pour abolir la torture que celui de la lumière, tant cette dernière est omniprésente dans notre action.

Elle est présente, tout d'abord, quand nous dénonçons des actes de torture commis dans des cachots obscurs : nous nous efforçons précisément de mettre la lumière là où il n'y a que nuit et ténèbres, car nous savons que la torture est une œuvre de l'ombre qui se nourrit du secret et de la peur.

Ensuite, quand nous exigeons que l'on rende justice aux opprimés, nous demandons précisément que l'on fasse la lumière sur des crimes passés, car nous savons que la prévention des crimes à venir est à ce prix.

Et enfin, quand nous sensibilisons nos proches, nos amis, nos relations, au scandale de la torture, cette

lumière nous habite, c'est elle qui nous porte pour toujours mieux convaincre ceux qui doutent du bien-fondé de notre combat, c'est elle qui donne la force de rayonner malgré nos propres incertitudes.

Chers amis membres de l'ACAT, il faut que vous en soyez bien convaincus, c'est à l'aune de votre témoignage et de votre rayonnement que nous serons rejoints.

Je voudrais insister tout particulièrement sur ce dernier point, sur le rayonnement intérieur que nous devons manifester pour amener de nombreuses personnes à nous rejoindre. Ce rayonnement sera absolument décisif dans les années qui viennent.

Chers amis, l'ACAT est à un tournant de son existence. Devant nous se dresse un formidable défi, celui d'une nouvelle dynamique d'engagement qu'il nous échoit de construire et d'accompagner durant les années qui viennent, car c'est maintenant que nous devons affermir notre association, c'est maintenant que nous devons donner à voir combien cet engagement à l'ACAT nous nourrit, combien l'expérience de cette communion fraternelle nous donne le courage de regarder l'injustice en face, combien, tous ensemble et guidés par la lumière du Christ, nous pouvons lucidement et sereinement œuvrer à la protection des victimes de la torture et des exécutions capitales.

Un nouveau logo. Un nouveau logo, un nouveau site internet, de nouveaux tracts et documents, une nouvelle charte graphique... Non ce ne sont pas des gadgets. Il ne s'agit pas de faire du neuf pour du neuf, il s'agit pour les salariés et bénévoles du secrétariat national – que je remercie ici pour l'extraordinaire travail qu'ils accomplissent – de vous donner tous les moyens nécessaires pour faire croître ce corps qu'est l'ACAT, car vous seuls, nous seuls, chacun d'entre nous sommes responsables de la vie de cette associa-

tion, de son avenir. Le tract le plus attractif n'est rien en lui-même sans le témoignage rendu par celui qui le présente, celui qui s'en fait le porteur. Nous ne vendons pas des machines à laver ou des ordinateurs, nous ne créons pas des besoins, nous faisons entendre l'appel à suivre le Christ dans la dénonciation de la torture. Vous seuls pouvez faire bon usage de tous ces outils mis à votre disposition, chers amis membres de l'ACAT, car il faut que vous en soyez bien convaincus, c'est à l'aune de votre témoignage et de votre rayonnement que nous serons rejoints.

La justice appelle la justice. Un formidable défi donc pour nous tous, il faut en être conscient, tout en ayant confiance dans l'avenir. Oui chers amis, nous pouvons avoir confiance, car heureusement « *la justice appelle la justice* ».

Et le meilleur exemple de ce cercle vertueux me paraît être le témoignage que nous a donné Antoinette Chahine lors de la dernière rencontre nationale il y a près de deux mois à Paris. Antoinette, après avoir décrit sobrement mais intensément les tortures et autres sévices auxquels elle a été soumise pendant plusieurs années en prison, après avoir remercié les membres de l'ACAT pour leur action efficace, qui lui avait permis d'être libérée et reconnue dans l'injustice qu'elle avait subie, après avoir expliqué de manière poignante que les victimes de torture devaient continuer à être soutenues et accompagnées même après leur libération, car la torture est un tourment qui ne s'oublie jamais tout à fait – cela doit nous interpeller quand nous œuvrons pour la défense des demandeurs d'asile : ces derniers ont souffert la torture et ont donc besoin quand ils arrivent en France d'un surcroît d'humanité, et non pas d'un déni d'humanité – Antoinette donc, après nous avoir expliqué tout cela, nous a parlé de ses enfants, de sa vie, et de son engagement bénévole au service de la justice. Car Antoinette œuvre maintenant à nos côtés pour lutter contre l'impunité, pour dénoncer la torture. Et là réside la force de notre combat, car quand nous aidons une victime à se relever, nous faisons croître le corps des défenseurs de la justice.

Ne faiblissons donc pas. Antoinette est une preuve vivante du bien-fondé de notre combat, et son témoignage est une réponse vivifiante au discours désabusé de Madame A. que nous entendions en introduction. Nous comprenons maintenant que Madame A. a besoin plus que toute autre de notre sollicitude. Apportons-lui ce soutien, reconnaissons-la dans ce qu'elle a subi. Faisons œuvre de justice, soyons artisans de la paix qui ne s'éteint pas. Suivons la lumière de Celui qui nous guide inlassablement vers notre prochain. Soyons lumière à Sa suite.

Comité directeur 2007–2008

membres du bureau exécutif

- Marc Zarrouati (C), président, maître de conférence en philosophie des sciences
- Anne-Cécile Antoni (C), vice-présidente catholique, cadre de la fonction publique en disponibilité
- Brigitte Vilanova (O), vice-présidente orthodoxe. enseignante en histoire et géographie
- François Walter (P), vice-président protestant et trésorier, cadre supérieur, à la retraite
- Antoinette Richard (P), secrétaire. animatrice, à la retraite
- Jean Tartier (P), pasteur
- Pierre-Dominique Tissot (C), consultant et formateur

autres membres

- Jean-Marie Auguy (C), directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, à la retraite
- Dominique Blondel (C), ex-salarié au Crédit agricole à la retraite
- Éric Chevrant-Breton (C), directeur ADASEA
- Pierre Courcelle (C), administrateur civil à la retraite
- Yves Cruvellier (P), pasteur, à la retraite
- Nathalie Fichet (C), magistrat
- Gilles Forhan (C), professeur de mathématiques
- Georges Heichelbech (C), professeur de mathématiques
- André Honegger (P), pasteur, à la retraite
- Serge Lacam (C), salarié pour une compagnie d'assurances
- Philippe Muller (C), médecin
- François Picart (C), prêtre
- Maryse Quere, professeur des universités
- Michel Sollogoub (O), professeur des universités

(C) : catholique ; (P) : protestant ; (O) : orthodoxe